

LINK 2022

Plan d'actionnariat réservé aux salariés

**AGIR ENSEMBLE
POUR UN AVENIR
DURABLE**



Période de réservation :
du 22 septembre 2022
au 12 octobre 2022 inclus

Chères et chers collègues,



Dès le 22 septembre prochain, en tant que collaborateur du Groupe, vous aurez la possibilité de souscrire au plan d'actionnariat salarié LINK 2022.

L'actionnariat salarié, c'est une opportunité unique d'acquérir des actions de l'entreprise à des tarifs préférentiels, mais c'est aussi un acte d'adhésion et d'engagement fort au projet du Groupe.

ENGIE est particulièrement attaché à l'actionnariat salarié.

Guidés par notre raison d'être, nous voulons devenir le champion des énergies zéro carbone. Cette ambition est portée par notre feuille de route stratégique déployée depuis plus d'un an et qui s'illustre déjà par de très belles réalisations et de bons résultats au premier semestre 2022.

La transition énergétique est un défi autant enthousiasmant, qu'exigeant. C'est un projet collectif : tous les jours nous faisons, avec confiance, un pas de plus vers le monde décarboné que nous visons pour 2045. Au sein du Groupe nous agissons ensemble pour réconcilier performance économique et impact positif pour la planète.

Avec LINK 2022, nous voulons donner un nouvel élan à ce projet, associer les salariés à la croissance du Groupe et partager ses résultats.

Aussi, un plan d'actionnariat salarié sera désormais proposé tous les deux ans et nous souhaitons augmenter la part de l'actionnariat salarié dans notre capital. Elle est de 3 % aujourd'hui.

Avec LINK, agissons ensemble et construisons notre avenir.

Jean-Sébastien BLANC

Directeur général adjoint d'ENGIE en charge des Ressources Humaines

LINK EN BREF

8 SEPTEMBRE 2022 : LANCEMENT DU PLAN LINK 2022

Je m'informe sur l'offre :

- via l'e-mail de lancement de la campagne,
- sur link.engie.com/2022.

DU 22 SEPTEMBRE AU 12 OCTOBRE 2022 : PÉRIODE DE RÉSERVATION

Je souscris :

sur link.engie.com/2022, je choisis d'investir dans l'une, l'autre ou les deux formules.

LINK, C'EST 2 FORMULES POUR TOUS LES PROFILS D'INVESTISSEURS

	LINK MULTIPLE	LINK CLASSIC
LES AVANTAGES	<ul style="list-style-type: none">+ Garantie de l'investissement initial en euros+ Rendement annuel minimum de 2 %OUEffet du multiple	<ul style="list-style-type: none">+ Décote de 20 % sur le prix de l'action+ Abondement sous forme d'actions gratuites jusqu'à 450 € pour 300 € investis+ Dividendes
À NOTER AVANT D'INVESTIR	<ul style="list-style-type: none">+ Investissement bloqué 5 ans+ Pas de bénéfice de la décote ni du dividende	<ul style="list-style-type: none">+ Investissement bloqué 5 ans+ Risque de perte en capital

15 NOVEMBRE 2022 : FIXATION DU PRIX DE SOUSCRIPTION

Je suis avisé(e) du prix de souscription :

le prix de souscription est égal au prix de référence - 20 %.

DU 16 AU 18 NOVEMBRE 2022 : PÉRIODE DE RÉVOCATION

Je peux annuler :

si je le souhaite, 100 % de ma réservation sur l'une ou les deux formules. Je ne peux pas réduire ma réservation.

22 DÉCEMBRE 2022 : RÉALISATION DE L'OPÉRATION ET LIVRAISON DES ACTIONS

Je reçois une confirmation de ma souscription :

elle comporte le nombre de mes parts associé à chaque formule.



PARTICIPEZ À LINK POUR ACQUÉRIR DES ACTIONS ENGIE À DES CONDITIONS PRÉFÉRENTIELLES !

Link 2022 est proposée dans 21 pays et vous faites partie des salariés éligibles. Vous retrouverez toute l'information nécessaire à votre participation sur le site link.engie.com/2022, notamment de courtes vidéos explicatives de l'offre et un simulateur d'investissement.

Participer à Link en quelques clics dès à présent et jusqu'au 12 octobre 2022 à minuit !

1. Rendez-vous sur link.engie.com/2022
2. **Cliquez** sur « Souscrire à l'offre Link 2022 »
3. **Entrez votre identifiant** : votre adresse e-mail professionnelle
4. À la première connexion, **générez votre mot de passe** :
 - Cliquez sur « J'active mon compte »
 - Cliquez sur le lien dans l'e-mail que vous recevrez sur votre adresse e-mail professionnelle
5. **Choisissez** votre mot de passe
6. **Connectez-vous** grâce à votre identifiant et au mot de passe que vous aurez choisi
7. **Faites vos choix** et n'oubliez pas de valider !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe des cas de déblocage anticipé



Votre investissement est bloqué 5 ans. Il existe néanmoins **des cas de déblocage anticipé** !

- Ces situations vous permettent de récupérer vos avoirs avant l'échéance.
- Pour en savoir plus, consultez le supplément local propre à votre pays disponible sur le site link.engie.com/2022.

UNE QUESTION ?

Vous pouvez :

- Vous rendre sur le site link.engie.com/2022
 - **Contactez votre Link Manager**

(Liste disponible par entité sur le site Internet)

ENGIE

1, pl. Samuel de Champlain, Faubourg de l'Arche
92930 Paris La Défense Cedex, France

www.engie.com

